

Vallée du Paradis primeur ou nouveau rosé

Vin primeur

LE PRODUIT

C'est dans l'est audois, sur 12 communes en plein massif des Corbières que sont produits les vins rouges, rosés, blancs et gris de l'IGP Vallée du Paradis. Les vins gris sont obtenus par une macération très courte de vin rosé. □ C'est la beauté minérale exceptionnelle de cette petite région qui lui vaut le nom de vallée du paradis !

ARÔMES ET SAVEURS

Les vins rouges sont marqués par le caractère méditerranéen. De couleur sombre, riches, souvent sur les fruits mûrs ou confiturés, ils sont puissants et équilibrés. □ Les gris et rosés ont un caractère floral ou de petits fruits des bois avec une fraîcheur recherchée. □ Les blancs plus rares jouent dans une robe pâle sur les fruits exotiques, la minéralité et la finesse.

UN PRODUIT, UN TERRITOIRE

Proche, mais séparé de la Méditerranée par un massif calcaire, entaillé par la Berre, composé de calcaire et de schistes, ce petit territoire isolé en haute Corbières révèle une étrange beauté sauvage. Sous un climat sec qu'accentue un air de tramontane, entre 150 et 300 m d'altitude, la vigne adaptée à ces rudes conditions se dispute les maigres sols entre garrigue calcaire et maquis.

UN PRODUIT RECONNU

Cette petite région isolée, éloignée des axes de communication a longtemps vécu en autarcie, privilégiant un système polyculture-élevage, avec olivier et élevage ovin. Au XIX^{ème} siècle, la vigne devient la culture quasi unique, la qualité des vins permettant de valoriser les petits rendements naturels. Reconnu vin de pays en 1981, les vins de la vallée ont naturellement accédé à l'IGP.

Le saviez-vous

Si le nom fait rêver, la réalité aussi. Et si la légende veut que ce nom lui ait été attribué suite à une épidémie qui décima le bétail dans la plaine environnante

mais aurait épargné ce secteur. Une autre version plus "visible" tient à la beauté sauvage et minérale de ces rives de la Berre. "Paradis" des randonneurs, c'est aussi un lieu où l'oenotourisme prend toute sa signification.

Informations techniques

Cahier des charges

Contenu Cahier des charges

Textes réglementaires

Contenu Textes réglementaires

Aire géographique

Situation

4 LANGUEDOC-ROUSSILLON

Carte

Cliquer sur le lien suivant pour afficher la carte

[Aire géographique](#)

Contacts

Organisme de défense et de gestion (ODG)

Union syndicale des IGP de l'Aude (USIA)

Maison des Vignerons

22 rue Ernest Cognacq

11105 NARBONNE CEDEX

BP 40527

N°SIRET : 53960546900011

Président(e) : ONORRE Damien **Contact :** Philippe MONZIOLS

Tél. : 04 68 90 22 22

Fax : 04 68 90 22 29

Mél. : direction@vignerons.com

Délégation territoriale de l'INAO en charge du produit

INAO Narbonne

rue du Pont de l'Avenir

11100 NARBONNE

N°SIRET : 13000270200368

Tél. : 04 68 90 62 00

Fax : 04 68 90 75 30

Mél. : INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr

Organismes de contrôle (OC)
BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE

Siège
1 Place Zaha Hadid
92400 COURBEVOIE

N°SIRET : 39985160900038

Président(e) : DUPRIEU Samuel **Contact :** Isabelle PEUMERY

Tél. : numéro cristal 0969 39 10 09

Mél. : Isabelle.peumery@bureauveritas.com

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE

Quartier La Bayot
91 chemin Gaston Reynaud
26903 VALENCE CEDEX 9
CS 80087

Président(e) : **Contact :** Isabelle PEUMERY

Tél. : numéro cristal 0969 39 10 09

Mél. : Isabelle.peumery@bureauveritas.com

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE

6 rue de la Carrière
35577 CESSON-SEVIGNE CEDEX
CS 27715

Président(e) : **Contact :** Isabelle PEUMERY

Tél. : numéro cristal 0969 39 10 09

Mél. : Isabelle.peumery@bureauveritas.com

Source URL: <https://www.inao.gouv.fr/produit/vallee-du-paradis-primeur-ou-nouveau-rose-17189>

List of links present in page

1. https://www.inao.gouv.fr/var/inao_site/storage/repository/editeur/files/pdf/Cartes/IGP_ValleeduParadis_A_201203.pdf
2. <mailto:direction@vignerons.com>
3. <mailto:INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr>
4. <mailto:isabelle.peumery@bureauveritas.com>
5. <mailto:isabelle.peumery@bureauveritas.com>
6. <mailto:isabelle.peumery@bureauveritas.com>